

INFORMATIONS DE FIN D'ANNEE AUX HABITANTS DE LA COMMUNE DE REMERING LES PUTTELANGE

Novembre 2015

Mesdames, Messieurs,

Toute l'équipe municipale vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année.

Nous vous invitons cordialement le dimanche 10 janvier 2016 à 16H au Foyer Socio Educatif pour les vœux de la municipalité de REMERING LES PUTTELANGE et partager la traditionnelle galette des Rois avec le verre de l'amitié.

Rappel: DON du SANG le lundi 28 décembre de 15H30 à 19H au Foyer Socio Educatif (collation de fin d'année)

Elections régionales

Les élections régionales auront lieu les 6 et 13 décembre 2015. Le bureau de vote sera ouvert de 8h à 18h. Comme aux élections précédentes, la carte d'électeur servira uniquement à une recherche plus rapide sur la liste d'émargement, par contre, vous devez <u>obligatoirement</u> présenter <u>une pièce d'identité</u> le jour du scrutin pour pourvoir voter.

Transformation du POS en PLU

lieu au début de l'année 2016.

Le jeudi 19 novembre 2015, au cours du dernier conseil municipal, les élus ont participé à un débat sur le PADD (Projet d'Aménagement et de développement Durable), voir « élaboration du PLU » au verso de la feuille. Il vous est rappelé que la concertation de la population est organisée pendant toute la durée de l'élaboration du projet. Elle permet de recueillir les échanges de points de vue pour enrichir le projet communal. Vous pouvez donc nous faire part de vos observations ou remarques en les consignant dans un registre prévu à cet effet en mairie ou par le biais d'un courrier. Une réunion publique aura



Bois de chauffage

Les personnes désirant commander du bois (chêne ou hêtre) doivent impérativement s'inscrire en Mairie avant 11H30 le vendredi 18 décembre 2015. Les tarifs sont les suivants :

- pour les personnes habitant la commune : Bois livré : 50 €/stère, bois non livré : 42 €/stère - pour les personnes n'habitant pas la commune : Bois livré : 54 €/stère, bois non livré : 46 €/stère

Maisons fleuries 2016

Les personnes qui n'étaient pas encore inscrites en 2015 et qui souhaitent participer en 2016, doivent le signaler en Mairie avant le 31 décembre 2015.



Elections 2016

Il est important pour pouvoir voter d'être inscrit sur les listes électorales.

Rappel: l'inscription sur la liste électorale n'est pas automatique, à chacun de faire la démarche au secrétariat de la Mairie aux heures d'ouverture (vous pouvez vérifier votre inscription sur les listes électorales par un simple appel au secrétariat 03 87 09 42 60 jusqu'au vendredi 18

décembre 12H). Une permanence supplémentaire, réservée aux inscriptions sur la liste électorale aura lieu le jeudi 31 décembre 2015 de 10H à 12H.

